

**Commission permanente du conseil municipal
sur les services aux citoyens**

Consultation publique itinérante

***Les communications entre la Ville et les jeunes :
Information, services et participation citoyenne***

Rapport et recommandations

Déposé au conseil municipal

Le 22 novembre 2010

Ville de Montréal

Direction du greffe
Division des élections et du soutien aux commissions
275 rue Notre-Dame Est, bureau R.134
Montréal (Québec) H2Y 1C6

La commission :

Président

M. Jean-Marc Gibeau

Arrondissement de Montréal-Nord

Vice-président

M. Étienne Brunet

*Arrondissement de
Ahuntsic-Cartierville*

Membres :

M. Ross Blackhurst

Arrondissement de LaSalle

M. Harout Chitilian

*Arrondissement de
Ahuntsic-Cartierville*

M. Maurice Cohen

Arrondissement de Saint-Laurent

Mme Huguette Roy

Arrondissement du Sud-Ouest

M. Richard Ryan

*Arrondissement du Plateau
Mont-Royal*

Mme Michelle Zammit

Arrondissement d'Anjou

Montréal, le 22 novembre 2010

Monsieur Claude Dauphin
Président du conseil
Hôtel de ville de Montréal

Monsieur le président,

Conformément au *Règlement sur les commissions permanentes du conseil municipal* (06-009), nous avons l'honneur de déposer, au nom de la *Commission permanente du conseil municipal sur les services aux citoyens*, le rapport produit suite à la consultation publique itinérante menée sur le sujet des communications entre la Ville et les jeunes du 28 septembre au 20 octobre 2010 auquel les recommandations de la commission adoptées le 11 novembre dernier sont jointes.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

« ORIGINAL SIGNÉ »

Jean-Marc Gibeau
Président

« ORIGINAL SIGNÉ »

Linda Lajeunesse
Secrétaire recherchiste

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	5
Le processus d'étude publique	5
Remerciements	6
Mise en contexte	7
Présentation du sujet de consultation	7
Commentaires et opinions des citoyens et des organismes	8
Accès à l'information	8
Éducation à la participation citoyenne	11
Démocratie participative	12
Image de la Ville	14
Sentiment d'appartenance	15
Conclusion	16
Les recommandations de la commission	17

ANNEXES :

Annexe I	Rapport minoritaire de l'Opposition officielle	19
Annexe II	Liste des intervenants	21
Annexe III	Liste des mémoires	22
Annexe IIII	Commissions permanentes	23

INTRODUCTION

Les 28 septembre, 6, 14 et 20 octobre derniers, la Commission permanente du conseil municipal sur les services aux citoyens a mené, en collaboration avec le Conseil jeunesse de Montréal (CjM), la consultation publique itinérante intitulée *Les communications entre la Ville et les jeunes : Information, services et participation citoyenne*. Lors de chacune de ces séances, le président de la commission, M. Jean-Marc Gibeau, a exposé le sujet de consultation et le président du CjM, M. Jonathan Lesage, a fait une brève présentation afin de soumettre aux participants les questions sur lesquelles la commission souhaitait les entendre. Suite à cet exercice, la commission a adopté ses recommandations en assemblée publique le 11 novembre 2010. Les recommandations ayant fait l'objet d'une adoption sont adressées au conseil municipal dans ce rapport.

LE PROCESSUS D'ÉTUDE PUBLIQUE

Des avis publics précisant l'horaire et les modalités de participation ont paru le 14 septembre 2010 dans deux grands quotidiens montréalais, l'un francophone et l'autre anglophone, 14 jours avant la tenue de la première séance publique du 28 septembre. L'assemblée a également été annoncée au moyen d'un affichage dans les bureaux Accès Montréal, les bureaux d'arrondissement, à l'hôtel de ville, sur le portail de la Ville ainsi que dans les différents lieux où la commission s'est rendue. Aussi, une invitation a été expédiée, par courrier régulier et électronique, à plus de 200 citoyens et représentants d'organismes susceptibles d'être intéressés par le sujet de cette consultation. Enfin, un communiqué a été transmis à tous les médias nationaux et locaux à deux reprises; un premier, 10 jours avant la tenue de l'assemblée publique et, un deuxième, trois jours avant.

Au total, ce sont 85 personnes qui ont participé à l'une ou l'autre des quatre séances publiques itinérantes. Chacune de ces séances comportait une période de présentation ainsi qu'une période d'échange visant à recueillir les commentaires des citoyens. Quarante participants ont pris la parole et certains d'entre eux l'ont prise plus d'une fois. Ainsi, la commission a entendu, approximativement, 65 commentaires.

Trois séances de travail ont été nécessaires afin de préparer l'assemblée publique, d'analyser les interventions et de formuler les recommandations.

Ce document peut être consulté sur la page Internet des commissions à l'adresse suivante : www.ville.montreal.qc.ca/commissions ainsi qu'à la Direction du greffe, au bureau R-134 de l'hôtel de ville. Pour toute demande d'information sur ce rapport, on peut adresser une demande à la Division des élections et du soutien aux commissions, ou par courriel, à l'adresse suivante : commissions@ville.montreal.qc.ca.

REMERCIEMENTS

Cette consultation publique résulte d'un excellent travail de collaboration. En effet, c'est grâce au travail des membres du Conseil jeunesse de Montréal que la commission a pu tenir quatre séances publiques en autant de lieux différents et sur une aussi courte période de temps. La Commission du conseil municipal sur les services aux citoyens remercie tous ses collaborateurs sans lesquels cette consultation n'aurait pas été possible.

Elle remercie chaleureusement les membres et le personnel du Conseil jeunesse de Montréal (CjM) pour ce rendez-vous privilégié avec la jeunesse montréalaise.

Les membres :

- M. Jonathan Lesage, président
- M. David Côté, vice-président
- Mme Jessy Thermil
- M. Julien Trépannier-Jobin
- Mme Sophie Tremblay-Gratton
- Mme Claudia Lacroix-Perron
- M. Rémi Garand
- Mme Christina Gyane
- M. Jean-Sébastien Lascary
- Mme Geneviève Gardère
- M. David Nguyen
- Mme Valéria Akim
- Mme Julie-Maude Normandin
- M. Michael Wiseman
- M. Francis Halin

Le personnel du CjM :

- M. Martin Crépeau, coordonnateur
- Mme Christine Champagne, agente de recherche
- Mme Nancy Bergeron, secrétaire

Pour leur contribution à l'organisation des séances publiques, la commission remercie également les collaborateurs suivants:

- Mme Huguette Desmarais, chef de section, bibliothèque de Saint-Léonard, arrondissement de Saint-Léonard;
- M. Christian Lefebvre, Directeur du 6767, Centre de ressources communautaires de Côte-des-Neiges

De la Direction du greffe :

- Mme Despina Chrysagis, secrétaire; organisation et secrétariat
- M. Gilles Grenier, agent de bureau; accueil et logistique
- Mme Nicole Paquette, secrétaire recherchiste; accueil, logistique et soutien
- M^e Emmanuel Tani-Moore, chef de division; soutien et encadrement

De la Direction de la diversité sociale :

- M. Olivier Beausoleil, conseiller en développement communautaire; collaboration
- M. Sylvie Lepage, conseillère en développement communautaire; collaboration

De l'arrondissement de Saint-Léonard :

- Mme Sylvie Laberge, agente de développement; collaboration

De l'arrondissement de Côte-des-Neige-Notre-dame-de-Grâce :

- M. André Maisonneuve, agent de développement d'activités culturelles, physique et sportives; collaboration

MISE EN CONTEXTE

De l'automne 2009 au printemps 2010, le Conseil jeunesse de Montréal (CjM) a élaboré un avis portant sur les communications entre la Ville et les jeunes. Par la suite, la Commission permanente du conseil municipal sur les services aux citoyens a entrepris de mener une consultation publique, en collaboration avec le CjM, afin de permettre aux jeunes de témoigner de leurs expériences de communications avec la Ville. Les commentaires et opinions exprimés au cours des quatre séances publiques de cette consultation ont montré que les jeunes souhaitent être en communication avec la Ville; qu'ils s'attendent à ce que la Ville mette en place les canaux de communications appropriés et qu'ils souhaitent qu'elle diffuse de l'information qui les intéresse via les médiums qu'ils utilisent.

Quant à l'avis du CjM sur le sujet à l'étude, il est lancé ce 22 novembre et fait également l'objet d'un dépôt au conseil municipal le même jour. L'avis du CjM présente en détail la démarche et les conclusions de l'organisme. Dans le cadre de ses travaux, le CjM a entrepris une vaste recherche sur la question et s'est adjoint la collaboration de plusieurs répondants jeunesse en arrondissement et à la Ville centre ainsi que d'experts de la Direction des communications. Les membres du Conseil jeunesse siégeant au comité responsable de l'avis et l'agente de recherche responsable de sa rédaction ont consacré tout près d'une année de travail afin de réaliser la recherche documentaire, les entrevues, le sondage auprès des jeunes et la concertation avec les experts.

PRÉSENTATION DU SUJET DE CONSULTATION

En séances publiques, le président de la commission, M. Jean-Marc Gibeau, a exposé le thème de la consultation, en a effectué la mise en contexte et a énuméré les différentes dates de séances publiques. Il a invité les participants à laisser leurs coordonnées afin que la commission puisse leur transmettre le suivi de cette consultation. Cette assemblée publique s'est déroulée à la manière d'un forum de discussion. Une série de questions ont été présentées aux jeunes. Le président du CjM, M. Jonathan Lesage, tantôt accompagné par Mme Jessy Thermil, membre du CjM siégeant au comité responsable de l'avis, tantôt par M. Michael Wiseman, membre du CjM, a animé l'échange. Lors de chacune des quatre séances publiques, la discussion a suscité de multiples interventions du public et la plupart des participants ont fait plus d'une intervention.

M. Lesage a d'abord présenté le CjM, ses membres, son fonctionnement et ses objectifs. Puis, il a invité les participants à prendre connaissance des questions leur étant adressées dans le cadre de cette consultation publique :

- *Êtes-vous en communication avec la Ville ?*
 - *Comment voulez-vous que la Ville vous informe et communique avec vous ?*
 - *Comment voulez-vous communiquer avec la Ville pour faire connaître votre point de vue sur les sujets qui vous intéressent ?*
- *Qu'est-ce qui vous interpelle en tant que jeunes citoyens montréalais ?*
- *Avez-vous accès aux informations et aux services qui vous intéressent ?*
 - *Quels sont vos besoins en matière de communication avec la Ville de Montréal ?*
 - *Information ?*
 - *Services ?*
 - *Participation citoyenne ?*
- *Avez-vous le sentiment de pouvoir faire connaître votre point de vue aux élus et d'exercer une réelle participation en tant que jeunes citoyens ?*
 - *Que suggérez-vous pour accroître la participation citoyenne des jeunes montréalais ?*
 - *De quelles façons souhaiteriez-vous pouvoir faire connaître votre point de vue aux élus ?*

COMMENTAIRES ET OPINIONS DES CITOYENS ET DES ORGANISMES

Les participants aux différentes séances publiques ont dit souhaiter être davantage en communication avec la Ville et participer plus activement en tant que citoyens montréalais, et ce dans le cadre d'une démocratie participative par opposition à une démocratie électorale, envers laquelle ils disent avoir moins d'intérêt. Leurs commentaires ont principalement porté sur les cinq thèmes suivants : l'accès à l'information municipale, la formation à la participation citoyenne, l'exercice d'une démocratie participative, l'image de la Ville de Montréal et le sentiment d'appartenance des jeunes Montréalaises et Montréalais à la Ville.

ACCÈS À L'INFORMATION

De façon générale, les participants voient l'importance de recevoir de l'information en provenance de la Ville et ils disent souhaiter la recevoir par courriel. On demande également à ce que l'information visant à annoncer les consultations soit diffusée sur la voie publique pour être accessible au plus grand nombre (colonnes Morris et abribus). Quant au web 2.0, ce ne serait pas la panacée selon plusieurs jeunes puisque ces outils requièrent une volonté et une action de la part du récepteur. Bien que les participants n'aient pas été unanimes à ce sujet, ils croient que l'utilisation de ces médias est valable lorsque combinée avec d'autres canaux de communication. En somme, les participants sont favorables à l'utilisation d'une variété de canaux de communication, dont l'affichage sur la voie publique, la création de pages sur les différents médias sociaux et l'utilisation d'hyperliens sur les sites communautaires (*Craig's list* et *kijiji*). Ils militent également en faveur de l'ouverture des données municipales¹. Finalement, les jeunes disent souhaiter accéder à l'information concernant les activités de sports et de loisirs en ligne sur un site Internet convivial.

¹ Le processus d'ouverture des données municipales consiste à les rendre permanentes, libres de droits et facilement accessibles aux citoyens, et ce dans un format réutilisable et standardisé. Il est à noter que plusieurs grandes villes américaines et canadiennes ont déjà opté pour l'ouverture de leurs données. Page 8 sur 23

Motivation des jeunes à communiquer avec la Ville

Certains jeunes se considèrent très peu en contact avec la Ville. Ils croient que l'exercice de la participation citoyenne suppose une motivation personnelle. Ils ajoutent qu'ils ignoraient la tenue de cette consultation publique et qu'ils en ont été informés via une chaîne amicale de courriels. Ils croient qu'il existe une barrière psychologique dans la tête des jeunes et que ceux-ci éprouvent une certaine gêne à entrer en contact avec les élus.

Quelques participants ont également mentionné ne pas saisir les enjeux municipaux d'intérêt jeunesse. Ils ont questionné l'intérêt, l'objectif, voire la pertinence pour eux de communiquer avec la Ville. Certains considèrent également que l'offre de services aux jeunes n'est pas toujours attrayante, voire adaptée. De nombreux participants ont mentionné avoir de la difficulté à trouver de l'information sur le site Internet de la Ville. Ainsi, les jeunes sont d'avis que la Ville devrait annoncer ses emplois sur les différents sites communautaires tels que *Craig's list* et *Kijiji* et ils ont expliqué que l'information de la Ville aurait intérêt à être inter reliée et bien référencée sur les moteurs de recherche comme *Google*.

Mme Heffez considère que les jeunes sont en communication avec la Ville à travers les lieux qu'ils fréquentent et les activités qu'ils font. Elle croit que le rôle de la Ville n'est pas nécessairement de se faire connaître, mais plutôt d'apprendre à connaître les besoins des jeunes afin de mieux pouvoir y répondre et ainsi être en communication avec eux à travers les lieux et les activités qu'elle met en place pour eux.

M. Perez relate son expérience de travail qui consiste précisément à aller vers des jeunes. Il explique une démarche qui a consisté à aller dans les écoles secondaires rencontrer les jeunes. En un an, ils ont réussi à intéresser 30 jeunes répartis dans cinq écoles, qu'ils ont formés, informés et impliqués dans la communauté. Cinq ans plus tard, ils en sont à 200 participants, et ce grâce au bouche à oreille et avec le travail d'une équipe de permanents. À son avis, les clubs de débats dans les écoles, les activités de mise en scène et la propagation de la nouvelle sont autant d'éléments qui montrent de bons résultats en matière de participation. Il est également d'avis que les consultations publiques futures s'adressant aux jeunes devraient se tenir dans les lieux mêmes où ils se trouvent et aux heures auxquelles ils s'y trouvent.

Mme Gélinas du Bureau de consultation jeunesse (BCJ) insiste sur le fait qu'il faut simplifier le propos et relâcher le protocole pour intéresser les jeunes plus marginalisés et qu'il faut aller les rencontrer là où ils se trouvent. Elle précise que les jeunes qui sont marginalisés ont des préoccupations qui sont davantage axées sur leurs besoins primaires. Elle explique que le BCJ fait beaucoup d'éducation à la participation citoyenne et de promotion de l'implication bénévole. Elle décrit le projet de forum citoyen « *À qui de droit* » qui vise à permettre aux jeunes de dénoncer des inégalités.

M^e Chammas se dit en accord avec le grand nombre de bonnes idées qui sont ressorties. Il est également d'avis que les jeunes sont en communication avec la Ville tous les jours, mais qu'ils n'y sont pas sensibilisés. Il est également d'avis qu'il faut aller les chercher là où ils sont déjà.

M^e Maronani considère que, au-delà d'un portail jeunesse et de l'utilisation des médias sociaux, il doit y avoir une stratégie globale de la Ville pour aller rejoindre tous les jeunes, pas seulement ceux qui sont politisés.

Pour des données ouvertes

M. Jonathan Brun, co-fondateur de l'organisme *Montréal Ouvert*, a pris la parole pour expliquer que l'organisme fait la promotion de l'accès ouvert aux données contenues dans les documents municipaux disponibles en ligne. M. Brun a donné l'exemple des données relatives à l'état des patinoires, qui sont mises à jour quotidiennement et qui sont diffusées sur le portail de la Ville en période hivernale. Actuellement, les données peuvent être consultées, mais ne sont pas accessibles via les téléphones mobiles ni utilisables pour la création d'applications parce que les documents en format *pdf* sont trop lourds et ne donnent pas accès aux données qu'ils contiennent. Un accès ouvert à ces données, pourtant disponibles, permettrait, par exemple, de développer une application pour téléphones mobiles capable de diffuser de l'information relative à l'état des sites, voire à la présence de joueurs, et ce en temps réel. M. Brun explique que plusieurs grandes villes canadiennes et américaines ont adopté une politique d'accessibilité légale aux données municipales. Ce groupe demande également de standardiser les procès-verbaux des différents conseils d'arrondissement afin de favoriser l'accès à l'information qu'ils contiennent.

Pour la disponibilité des documents en ligne

Mme Julie-Maude Normandin, membre du CjM, déplore que les répertoires d'activités de sports et de loisirs ne soient souvent pas disponibles en format *pdf* sur les sites Internet des arrondissements alors qu'ils sont distribués en version papier aux portes des résidences.

Privilégier l'utilisation d'une variété de canaux de communication

M. Trépanier-Jobin mentionne l'importance de travailler tant sur le canal que sur le message. Il fait la promotion des interrelations pouvant être établies entre Wikipedia et des blogs. Toujours en ce qui a trait au canal, les jeunes pensent que le référencement via les médias sociaux et les supports physiques doivent aller de pair. Un participant suggère que la Ville pourrait installer des points de service jeunesse dans les Cégeps, en collaboration avec les associations étudiantes, et ce tant pour diffuser de l'information municipale que pour offrir des services tels que la récupération des piles, des cartouches d'encre et des téléphones cellulaires. M. Dufresne constate que les groupes de jeunes marginalisés ne croient pas en la portée de potentielles représentations sur les décideurs de la Ville. Par ailleurs, il est d'avis que si les organismes jeunesse comme le Forum Jeunesse de l'Île de Montréal (FJÎM), le CjM, le Bureau de consultation jeunesse ou encore les tables de concertation jeunesse relayaient l'information de la Ville vers les groupes plus marginalisés, la réception de l'information n'en serait que plus efficace.

De nombreuses interventions sont allées dans le sens d'une présence de la Ville sur une page de chacun des différents médias sociaux; les participants disent souhaiter être « amis de la Ville » et pouvoir ainsi recevoir de l'information. On souhaite principalement que la bureaucratie soit allégée et que la Ville aille de l'avant en créant simplement une page visant à diffuser de l'information de la Ville avec les mots clés tels que « *idée* », « *créer* », « *jeune* » et « *Montréal* ». Les jeunes s'attendent à observer du leadership de la part de l'Administration en place. Deux jeunes ont insisté sur la nécessité de faire circuler de l'information via une page Facebook pour rejoindre les jeunes qui, comme eux, ne s'intéressent pas nécessairement à la politique municipale et qui ne lisent pas les journaux.

M. Blouin-Beaudoin explique la démarche qu'il a menée en 2008 afin que les calendriers des commissions soient publicisés sur la voie publique (colonnes Morris et abribus). Il est toujours d'avis que ce mode d'information est le plus approprié. Il ne croit pas que l'utilisation du Web 2.0 soit la solution puisque, d'une part, l'accès à l'information nécessite une volonté et une action du récepteur et que, d'autre part, tous les citoyens n'ont pas accès à Internet alors que la plupart d'entre eux déambulent sur la voie publique.

M. Michel-Pierre Jean-Louis est d'avis qu'il n'est pas nécessaire d'avoir beaucoup de jeunes dans une salle parce que l'effet d'entraînement opère et si un jeune a une bonne expérience avec la Ville, il le fera savoir à ses amis.

ÉDUCATION À LA PARTICIPATION CITOYENNE

Les participants font le constat d'un manque d'éducation à la participation citoyenne chez la population, de manière générale, mais principalement chez les jeunes. La nécessité d'offrir aux jeunes une éducation à la citoyenneté est, sans contredit, l'élément ayant fait l'objet du plus grand nombre d'interventions. À cet effet, les participants suggèrent que la Ville permette aux organismes jeunesse qui œuvrent en ce sens et dont elle finance certaines activités d'intensifier leurs actions.

L'intervention de milieu comme moyen d'éduquer à la participation citoyenne

Plusieurs participants considèrent qu'il faut éduquer les jeunes à la participation citoyenne dans les différents milieux où ils se trouvent, voire au sein même de la famille en tenant compte de la langue qui y est parlée. On croit qu'il serait pertinent de donner des mini-conférences dans les centres sportifs et de loisirs ainsi que dans les écoles secondaires, le midi, puisque ce sont des endroits où les jeunes sont disponibles pour participer à ce genre d'activités. On souhaiterait également un minimum de formation à la participation citoyenne dans les différents programmes universitaires en travail social, et ce au bénéfice des futurs intervenants, ne serait-ce qu'en offrant une conférence sur le sujet. En terminant, les participants croient que les travailleurs de rue, qui ont un contact privilégié avec les jeunes de la rue, qui ne doivent pas être oubliés, pourraient les inviter à participer.

Appuyer les programmes d'éducation à la participation

M. Lenczner mentionne que l'organisme *Apathy is boring* offre un programme d'éducation citoyenne intitulé *Citizen factory*. Le président du FJIM, M. Dufresne, informe également l'assemblée que le financement du programme *Électeurs en herbe* vient d'être renouvelé et que ceci permet de maintenir l'offre de cette activité d'éducation à la participation citoyenne. D'autres participants ont mentionné la nécessité d'éduquer les jeunes à la participation citoyenne dans le cadre de leur formation scolaire. Selon eux, des liens se doivent d'être faits entre les différents paliers gouvernementaux et le ministère de l'Éducation du Québec.

Éducation à la citoyenneté

M. St-Gorges est d'avis que les jeunes se perdent à travers les différentes structures municipales. Il questionne l'existence d'une source d'information accessible et souhaite que plus de publicité soit faite sur la Ville et ses services. Quant à M. Perez, il croit que les jeunes doivent être informés de la structure, plutôt complexe, de la Ville mais de la façon la plus simple et accessible possible. Il faut simplement éduquer les jeunes sur la pertinence de la participation citoyenne en illustrant les liens qui existent entre eux et la Ville.

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Les jeunes souhaitent que la Ville opte pour une démocratie participative par opposition à la démocratie électorale qui ne semble plus avoir la cote. Ils souhaitent également que les élus se rapprochent davantage d'eux. Ils croient que la Ville doit travailler à rejoindre les jeunes là où ils se trouvent (agoras d'école secondaire, grandes places des universités, centre de loisirs et camps de jour). De plus, ils demandent à être davantage impliqués et veulent pouvoir siéger aux différents comités et conseils décisionnels dont les enjeux ne sont pas nécessairement liés à la jeunesse, notamment en ce qui a trait à l'aménagement du territoire et des lieux qu'ils fréquentent. Ils souhaitent être invités à participer aux décisions dans les différentes sphères d'activités sociales où les décisions se prennent. Il est à noter que la *Charte montréalaise des droits et responsabilités* et le droit d'initiative sont perçus comme des outils des plus démocratiques qui favorisent la participation citoyenne. Les jeunes demandent à connaître les priorités jeunesse de la Ville.

Passer à une démocratie participative

M. Blouin-Beaudoin insiste sur l'importance de faire connaître l'aspect structurel des choses aux jeunes et de passer à une démocratie participative. Les citoyens doivent savoir qu'ils ont la possibilité de faire des propositions pour lesquelles un chemin législatif est prévu. Il ajoute que les conseillers municipaux ont la responsabilité de recevoir ces propositions citoyennes. Il considère révolu le temps où les citoyens étaient perçus comme des gens qui ne sont là que pour se lamenter. Il conclut en insistant sur le fait que les citoyens sont là pour travailler à l'amélioration de la Ville et que la Ville doit leur indiquer clairement la procédure de participation à suivre.

M. Eduardo Perez explique que si les jeunes ne votent pas en grand nombre et qu'ils ne participent pas assez, c'est parce qu'une transformation de la démocratie est en cours. Il observe une démocratie en changement et suggère de prendre conscience que notre perception de l'exercice de la participation citoyenne doit également changer. Il se demande ce que fait la Ville pour les jeunes entrepreneurs et dit qu'on ne le sait pas. Il termine en insistant sur l'importance pour la Ville de créer une politique jeunesse et déplore la bureaucratie omniprésente.

Aller rencontrer les jeunes là où ils se trouvent

Mme Lisa Middlemiss est d'avis que malgré le fait que l'information diffusée de façon électronique soit plus accessible aux jeunes, les jeunes doivent être approchés et informés parce que même des jeunes très impliqués dans leur université ignorent qu'il y a une administration municipale.

Mme Mélanie Pouliot du FJÎM est persuadée que les jeunes sont engagés, mais sous des formes non-traditionnelles. Elle note le manque de modèles pour les jeunes. Elle observe qu'ils sont engagés ailleurs, qu'ils participent à des actions citoyennes ponctuelles. Par ailleurs, elle constate qu'il n'y a pas de lien entre les jeunes et les décideurs. Selon elle, il s'agit d'une problématique liée à l'éducation citoyenne, qui devrait débiter dès l'école primaire. Elle insiste sur le fait que l'intérêt des jeunes pour la participation citoyenne doit faire l'objet d'un travail en amont préalablement à la diffusion de l'information en provenance de la Ville destinée aux jeunes.

Réserver des sièges aux jeunes sur les différentes tables, conseils et sociétés

Les intervenants déplorent l'absence de sièges réservés aux jeunes sur les différentes tables, conseils et sociétés où ils auraient un mot à dire. M. Harout Chitilian, conseiller associé à la jeunesse, en profite pour annoncer que la Société de transport de Montréal réservera dorénavant un siège à un jeune sur son conseil d'administration. Bien que jugée excellente, cette annonce a généré deux principaux commentaires. D'une part, il semble qu'un seul siège ne suffit pas puisqu'un jeune de 14 ans, par exemple, ne saurait, à lui seul, représenter la diversité des intérêts des jeunes appartenant à la tranche des 12 à 30 ans. Ainsi, les participants sont d'avis que deux sièges sont nécessaires. D'autre part, on souhaite la présence de jeunes sur des comités dont les enjeux ne sont pas nécessairement liés à des dossiers jeunesse.

Permettre l'apport des jeunes à la Ville et faciliter l'accès aux services

Mme Marie-Charles Boivin déplore le peu d'espace disponible pour communiquer et le peu d'écoute de la Ville à l'égard des jeunes. Elle note l'absence de suivi. Elle décrit le projet « Jeune leader NDG » qui vise la formation des jeunes, le débat d'idées et l'élaboration d'un projet jeunesse dans la communauté. Elle note également l'absence des élus des divers événements jeunesse. Elle considère qu'il est difficile d'aller chercher l'opinion des 12-18 ans, même en situation de face à face. Ils ne sont pas enclins à s'exprimer. Selon elle, il est de la responsabilité de la Ville de sortir et d'offrir des activités participatives aux jeunes en fonction de leurs intérêts qui portent principalement sur les espaces publics, les activités de sports et de loisirs ainsi que l'aménagement des parcs et des terrains sportifs. Elle termine en précisant que le coût des services est un réel obstacle à l'accessibilité.

Un jeune pense que la Ville doit offrir plus d'activités dans les écoles et qu'elle doit faire davantage d'efforts pour rejoindre les jeunes auxquels s'adressent ces activités.

Mme Alanah Heffez, quant à elle, suggère des partenariats qui permettraient aux jeunes de rendre utiles leurs travaux universitaires en les faisant porter sur de réels projets de la Ville, dans le cadre de stages par exemple. Quant à M. Koci, il est d'avis qu'il faut tirer profit de la grande connaissance du territoire que les jeunes détiennent, qu'il faut les consulter sur ces enjeux.

Des élus plus près des jeunes

Quelques intervenants ont constaté que les élus ne se présentaient pas aux différents événements jeunesse qui se déroulent dans son milieu. Il est suggéré qu'une présence accrue des élus favoriserait un rapprochement entre la Ville et les jeunes. Quant à M. Oscar Lucin Ortiz Munoz, il suggère que les élus aillent rencontrer les jeunes lors de leurs activités, au sein des cadets, par exemple, pas seulement pour des événements de remise de médailles où il n'y a pas de réels échanges. Il est d'avis que les élus doivent créer des occasions moins protocolaires pour rejoindre réellement les jeunes.

M. Jonathan Pilote-Gauthier dit venir de l'Est et se diriger de plus en plus vers le centre, et ce pour deux raisons bien simple : le transport et la culture. À Anjou, dit-il, la culture jeunesse n'est pas aussi ciblée que dans Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. Il croit que la mise sur pied d'une brigade de jeunes délégués jeunesse en arrondissement, sous la responsabilité du conseiller Chitilian, présents dans les différents milieux, permettrait d'uniformiser la culture jeunesse entre les 19 arrondissements.

La Charte Montréalaise et le droit d'initiative

M. Lenczner évalue de façon très positive l'adoption de la *Charte montréalaise des droits et responsabilités*. De plus, cet intervenant explique qu'il a assisté à une conférence sur le sujet du droit d'initiative et pense que cet outil, des plus démocratiques, est très porteur, et ce pour deux raisons : 1) parce les citoyens peuvent initier une consultation publique avec 5 000 signatures et 2) parce que les jeunes peuvent en être signataires dès l'âge de 15 ans.

Suivi des recommandations

M. Simon Koci suggère de faire un compte rendu des avancées réalisées suite aux différentes consultations effectuées auprès des jeunes. Il est d'avis que l'on doit faire une meilleure promotion du suivi des consultations.

Au sens de M. Dufresne, un meilleur suivi des recommandations des commissions permanentes est l'un des éléments qui peut assurément favoriser la participation.

IMAGE DE LA VILLE

Les participants sont d'avis que Montréal doit développer son image de marque afin de faire naître un réel sentiment d'appartenance chez sa population et ils invitent la Ville à oser innover de manière originale. Les jeunes ont mentionné que la publicité dans le métro et dans le bus les rejoint. Ils souhaitent qu'on leur renvoie une image positive de la Ville et des élus dans les médias (journaux et télévision). Les jeunes ont également exprimé un ras-le-bol de la bureaucratie : ils souhaitent voir l'Administration passer à l'action rapidement.

Repenser la configuration et l'organisation des consultations publiques

La disposition de l'assemblée ne convient pas à une participante. Elle croit que la position des élus, en rangée à l'avant, et des citoyens assis en face, en rangées, rappelle beaucoup trop la configuration maître et élèves qui ne favoriserait pas les échanges, selon elle. Elle demande de repenser la configuration des consultations publiques pour les rendre plus conviviales. Un autre participant croit, au contraire, que l'institution doit conserver son image, qu'elle n'a pas à développer une image « cool ». Les participants sont cependant unanimes pour dire qu'ils souhaitent observer la performance de l'institution. M. Jonathan Pilote-Gauthier croit que les consultations publiques auraient intérêt à être moins protocolaires et à se rendre dans les agoras des écoles pour atteindre leur but. Il pense que les élus devraient aller rencontrer les jeunes dans leurs milieux de vie. Il mentionne l'importance d'impliquer les organismes jeunesse qui peuvent accompagner ce genre de forum de consultation.

Imaginer une campagne publicitaire pour Montréal

Plusieurs interventions ont mentionné le besoin d'une campagne de publicité positive pour Montréal pour faire contrepoids aux effets des différentes campagnes publicitaires menées récemment par les différents syndicats. Les jeunes sont d'avis que si les syndicats d'employés peuvent se payer de telles campagnes, la Ville a également les moyens de le faire et qu'elle en a le devoir.

SENTIMENT D'APPARTENANCE

Plusieurs jeunes ont dit souhaiter avoir plus facilement accès à l'information qui les concerne sur un portail jeunesse revu et corrigé. M. Trépanier-Jobin mentionne que le portail jeunesse du SPVM est un modèle de réussite à cet égard. Les jeunes demandent à ce qu'on y présente les informations d'intérêt jeunesse ainsi que les enjeux municipaux d'intérêt pour eux. De plus, on demande de repenser la configuration des consultations publiques afin de favoriser la participation et le sentiment d'égal à égal des citoyens par rapport aux élus. Le caractère unidirectionnel du service téléphonique 311 montréalais est déploré compte tenu du fait que plusieurs autres villes disposent d'un 311 de type bidirectionnel qui permet aux citoyens d'obtenir un suivi automatisé de leurs requêtes. Les jeunes croient qu'il serait pertinent que la Ville les informe et qu'elle fasse la promotion du suivi des recommandations. Ils se sont dits être très intéressés à prendre connaissance des résultats des différentes consultations publiques passées. Il s'agit d'un élément qui pourrait permettre de susciter l'intérêt des jeunes envers l'exercice de leur participation citoyenne. L'offre de projets jeunesse par la Ville et la mise sur pied de centres de créativité ont également fait l'objet de revendications.

Mise sur pied d'espaces de créativité pour les jeunes

M. Lankoandé croit que le site de la Ville se doit d'être plus ouvert en matière de promotion des services municipaux. De plus, il est venu demander que la Ville mette sur pied « des centres de créativité » sur le modèle d'autres grandes villes. À son avis, ce type de lieux est à même de permettre la réalisation de réelles innovations. M. Lankoandé qualifie Montréal de « Ville de tous les espoirs » et aimerait voir les élus soumettre des dossiers problématiques aux citoyens en les invitant à trouver des solutions. Il ajoute que ceci aurait pour objectif de responsabiliser la population montréalaise.

Accès aux services et sentiment d'appartenance à la Ville

Mme Lacroix-Perron indique que les jeunes qui travaillent dans les camps de jour de la Ville le font parce qu'ils y ont développé un sentiment d'appartenance tout au long de leur fréquentation en tant qu'utilisateur.

Image de la Ville et sentiment d'appartenance des jeunes

M. Koci est d'avis que l'on doit redorer l'image de la Ville. Il suggère d'identifier les différentes catégories de lieux à l'aide de la rosace (verte pour les parcs, bleue pour les plans d'eau et jaune pour les immeubles patrimoniaux, etc.) afin de marquer la relation entre le territoire et celui qui l'habite dans une stratégie de donner à Montréal une image de marque (*branding urbain*) tel que ceci se fait à New-York, par exemple.

M. Trépanier-Jobin dit que, par expérience, il est très difficile, même pour le CjM, d'utiliser ce symbole graphique. Il demande si la Ville ne pourrait pas se permettre de faire quelques folies contrôlées. Il invite l'administration à oser innover. M. Steve Demers considère qu'il faut court-circuiter la bureaucratie, qu'il faut être efficace, qu'il faut prendre des actions concrètes pour que ça fonctionne. Le sport, la musique et l'art sont des activités qui attirent indéniablement les jeunes. Il explique qu'en Nouvelle-Orléans, la musique réunit les gens dans la rue avec des musiciens à tous les coins de rue. Il ajoute que la Ville de Bogota est un excellent exemple en matière de graffiti. Enfin, il explique qu'à Rio de Janeiro, il y a des équipements de conditionnement physique le long des plages et que ceci permet de réunir les gens à l'extérieur et de créer un réel sentiment d'appartenance à la Ville.

Innover pour créer un portail jeunesse Montréal

M. Jean-Sébastien Lascary explique que pour avoir travaillé sur le site web du CjM, l'information n'est pas facile à repérer sur le site Web de la Ville. Il considère également que les fonctionnaires sont particulièrement frileux lorsqu'il s'agit de la diffusion de l'information. Il croit que l'information doit être lancée dans un lieu (informatique) disponible à la consultation. Il conclut en mentionnant que le portail jeunesse du SPVM est très bien conçu et qu'il s'agit d'un exemple à suivre.

Ras-le-bol de la bureaucratie

M. Steve Demers croit que, de façon générale, les changements ne se font pas dans l'ordre et dans la facilité. Il dit qu'on a la chance d'être dans un pays où on ne risque que la critique pour ce qu'on a le courage de faire comme action. Il y a des pays où les gens risquent la mort. Il est d'avis que les élus doivent agir dans leur milieu au risque de se soumettre à la critique. Il mentionne également que ce sont les personnes qui osent le changement qui récoltent les honneurs, alors que les gens qui ne font que critiquer ne récoltent rien. Il croit en la possibilité de créer du changement et pense que les élus peuvent faire le lien entre les citoyens et les fonctionnaires et qu'ils ont le devoir de le faire.

Des projets jeunesse soutenus par la Ville

Mme Geneviève Gardère décrit les initiatives très intéressantes des Villes de Paris et de Lyon avec leurs projets s'adressant aux jeunes : « jeune talent », « jeune solidaire » et « jeune aventure ». Il s'agit d'une contribution municipale concrète à des projets initiés par des jeunes. On retrouve les informations relatives à ces programmes dans la rubrique « s'engager » sur le portail jeunesse de ces villes. M. Dufresne donne l'exemple du fonds communautaire *Aviva* dans le cadre duquel les jeunes peuvent proposer des projets sur lesquels les gens sont appelés à voter. La Ville pourrait implanter ce genre de micro projet jeunesse qui pourrait opérer sur ce même modèle en y incluant de l'information sur la Ville.

CONCLUSION

En terminant, la commission remercie, une fois de plus, les jeunes qui sont venus lui faire généreusement part de leurs commentaires, suggestions et propositions. Elle remercie également les membres et le personnel du CjM pour l'excellente collaboration apportée aux travaux de la commission. D'emblée, la commission accueille favorablement l'avis produit par le CjM et elle souhaite que les travaux ayant fait l'objet de cette étude publique puisse contribuer à l'objectif constant de la Ville de Montréal qui consiste à améliorer de façon concrète la qualité des services offerts aux citoyens montréalais.

LES RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION

Attendu que la commission a mené une consultation publique itinérante en collaboration avec le Conseil jeunesse de Montréal sur le sujet des communications entre la Ville et les jeunes ;

La commission

REMERCIE le Conseil jeunesse de Montréal pour l'excellente collaboration apportée à la tenue de cette consultation publique ;

REMERCIE tous les participants, citoyens, représentants d'organismes et fonctionnaires, pour leurs commentaires ainsi que pour la qualité de leurs interventions ;

Et fait les recommandations suivantes au conseil municipal :

ACCÈS À L'INFORMATION

R-1

Que la Ville de Montréal voit à faire la promotion de ses activités sur la voie publique.

R-2

Que la Ville de Montréal facilite l'utilisation d'Internet et du Web 2.0 à ses unités (listes d'envoi par courriel, pages *Facebook* et *Twitter*) afin d'assurer la visibilité des différentes activités de consultation publique et d'y convier les jeunes.

et

Que la Ville voit à optimiser sa présence sur les moteurs de recherche tel que *Google* en plus de promouvoir l'offre d'activités et de services et municipaux en diffusant du contenu multimédia et des hyperliens destinés aux différents groupes de jeunes sur les différents sites fréquentés par ceux-ci.

R-3

Que la Ville de Montréal étudie la possibilité de diffuser des « données ouvertes »² dans des formats standardisés sur son portail Internet ainsi que sur les portails des arrondissements, selon les normes en vigueur dans ce domaine, et ce afin de permettre leur plus grande accessibilité.

R-4

Que la Ville de Montréal s'appuie sur ses collaborations avec les différents partenaires jeunesse pour relayer l'information aux différents groupes de jeunes plus marginalisés (jeunes de la rue, jeunes issus des communautés culturelles, etc).

ÉDUCATION À LA PARTICIPATION CITOYENNE

R-5

Que la Ville de Montréal recense les différents organismes qui œuvrent en matière d'éducation citoyenne auprès des jeunes, reconnaissant ainsi leur expertise, et qu'elle collabore à faire la promotion de leurs activités existantes avec les écoles primaires et secondaires auprès des commissions scolaires présentes sur son territoire (Par exemple : *Apprentis citoyens*, offerte par le *Centre d'histoire de Montréal* ; *Électeurs en herbe*, offerte par le *Forum jeunesse de l'Île de Montréal* et *Apathy is boring*, offerte par *La fabrique citoyenne*).

2 L'objectif d'ouverture des données publiques consiste à les rendre permanentes, libres de droits et facilement accessibles aux citoyens, et ce dans un format réutilisable et standardisé. Il est à noter que plusieurs grandes villes américaines et canadiennes ont déjà opté pour l'ouverture de leurs données.

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

R-6

Que la Ville de Montréal invite son Conseil jeunesse, en collaboration avec les directions concernées, à organiser des rencontres annuelles entre les élus locaux, l'élu responsable du dossier jeunesse et les différents groupes de jeunes (12-16 ans, 16-20 ans, 20-25 ans et 25-30 ans) dans les lieux qu'ils fréquentent respectivement et aux moments où ils s'y trouvent, et ce dans l'objectif d'échanger sur des enjeux municipaux.

R-7

Que la Ville de Montréal revoit la gouvernance de ses unités afin d'inclure des jeunes au sein des différents comités stratégiques et consultatifs, dont les comités consultatifs d'urbanisme ainsi que des conseils d'administration des sociétés paramunicipales, notamment sur les questions qui concernent l'aménagement du territoire.

IMAGE DE LA VILLE

R-8

Que la Ville de Montréal innove et développe une image de marque (*branding*) dynamique qui soit perceptible par les jeunes, et ce sur l'ensemble de son territoire, en tablant sur la popularité de son logotype, la rosace, qui pourrait se présenter en différentes couleurs afin de catégoriser différents lieux municipaux et pour en marquer l'appartenance à la Ville par voie de simple affichage (la rosace de couleur bleue pourrait identifier les cours d'eau ; de couleur verte, les parcs, les grands parcs et les parcs nature ; de couleur jaune, les bâtiments historiques ; de couleur orangée, les centres communautaires et culturels, les bibliothèques, les musées et les centres sportifs et de loisirs ; etc.).

et

Que la Ville de Montréal élabore une campagne publicitaire corporative afin de faire la promotion de sa nouvelle image de marque.

SENTIMENT D'APPARTENANCE

R-9

Que la Ville de Montréal mette sur pied un portail Internet novateur dédié aux jeunes, à l'image du portail jeunesse mis en ligne par le Service de police de la Ville de Montréal et qu'elle y diffuse de l'information permettant aux jeunes de développer une meilleure compréhension des différents enjeux municipaux et d'en saisir l'intérêt.

R-10

Que la Ville de Montréal prévoit un mécanisme formel permettant l'apport de travaux d'étudiants universitaires aux grands projets Montréalais sous forme de concours.

R-11

Que la Ville de Montréal développe l'offre de projets jeunesse en s'inspirant des « *Paris Jeunes* »³ (talents, solidaires aventures et vacances) mis sur pied par la Ville de Paris et qu'elle étudie la possibilité de mettre sur pied des centres de créativité sur la base du modèle parisien.

Les recommandations ont été adoptées le 11 novembre 2010.

3 Les « Paris jeunes » sont des enveloppes qui permettent de soutenir financièrement un grand nombre de projets initiés par de jeunes Parisiens à hauteur d'un budget annuel global d'environ 500 000€.



Ville de Montréal

Cabinet du chef de l'Opposition officielle

**Rapport minoritaire de l'Opposition officielle
Dans le cadre du dépôt du rapport de la Commission sur les services aux
citoyens à la suite de la consultation publique itinérante au sujet des
communications entre la Ville de Montréal et les jeunes**

Le 11 novembre 2010

Dans le contexte du dépôt du rapport de la Commission sur les services aux citoyens à la suite de la consultation publique itinérante au sujet des communications entre la Ville de Montréal et les jeunes, travaux auxquels ont participé deux membres de l'Opposition officielle, soit Madame Huguette Roy et Monsieur Étienne Brunet, l'Opposition officielle soumet au Conseil le présent rapport minoritaire.

L'importance d'une bonne communication entre la Ville de Montréal et les jeunes

La Ville de Montréal doit mettre en œuvre toutes ses ressources afin d'améliorer ses communications et contacts avec les jeunes de son territoire et développer de nouvelles stratégies de manière à être à l'écoute de cette génération entière de citoyennes et de citoyens de demain qui sont l'avenir de notre ville. En ce sens, l'Opposition officielle de la Ville de Montréal voit d'un très bon œil la consultation publique itinérante qui a été réalisée, de même que le dépôt des recommandations prévues par la Commission sur les services aux citoyens.

Le rôle du Conseil Jeunesse de Montréal

Le maire de Montréal, le comité exécutif et l'ensemble des élus ont la chance de compter sur le Conseil Jeunesse de Montréal pour faire valoir les priorités de la génération qu'il représente. L'Opposition officielle reconnaît qu'il s'agit d'un acteur de premier plan dans la communication que la Ville se doit de développer avec les jeunes Montréalaises et Montréalais. Nous profitons également de cette occasion pour remercier le Conseil Jeunesse de sa participation aux travaux de la Commission sur les services au citoyen et les féliciter de leur travail soutenu afin que la Ville se dote d'une nouvelle politique en matière de jeunesse.

Le respect des travaux de la Commission

C'est avec une surprise teintée d'incrédulité que l'Opposition officielle a remarqué que les recommandations adoptées durant les travaux de la Commission sur les services aux citoyens ont été modifiés en dehors des rencontres prévues et du cadre de bonne entente qui primait tout au long de ses travaux. En effet, alors que les membres de la Commission avaient prévu de recommander au Conseil municipal l'adoption d'une résolution ayant pour but de faire le point sur les priorités jeunesse dans l'objectif d'élaborer une politique jeunesse de plus grande envergure en 2011, cette résolution ne figure pas au rapport. De plus, ces modifications, soumises à quelques heures seulement du dépôt du rapport de la Commission, vont à l'encontre de ce que l'Opposition officielle considère comme le principal enjeu en matière de jeunesse à la Ville de Montréal, soit l'élaboration d'une Politique jeunesse qui structurera les actions de Ville et améliorera ses interventions dans ce champ d'action.

La pertinence de comprendre le passé pour prévoir l'avenir

Plusieurs outils ont permis à la Ville et au Conseil Jeunesse de Montréal de travailler avec les jeunes dans un esprit de coopération et de compréhension mutuelle. L'un de ces outils qui s'est avéré de la plus haute importance était les priorités jeunesse échues en 2009. Pour bien planifier le futur, il est impératif de bien comprendre les actions passées de la Ville, améliorer son action envers les jeunes et favoriser leur développement à Montréal, un bilan des priorités jeunesse de Montréal s'impose.

La nécessité d'une politique jeunesse

Il est de l'avis de l'Opposition officielle que les actions de la Ville en matière de jeunesse fassent partie intégrante d'une politique jeunesse en bonne et due forme. Ce document doit faire suite au bilan des priorités jeunesse échue en 2009 et être le fruit d'une réflexion plus large que celle effectuée dans le cadre des travaux de la Commission sur les services aux citoyens. Une volonté réelle de la Ville de chercher à comprendre et à prendre en compte la volonté des jeunes de Montréal ne peut que se traduire, comme c'est le cas dans plusieurs grandes villes canadiennes, que par une politique jeunesse cohérente.

Conclusion

Pour toutes les raisons énoncées ci-haut, il est impératif **que la Ville de Montréal fasse le point sur ses priorités jeunesse, échues depuis 2009, dans l'objectif d'élaborer une politique jeunesse actualisée en 2011, et ce, en collaboration avec le Conseil Jeunesse de Montréal.**

Mme Aimée, étudiante au secondaire
M. Guillaume Blouin-Beaudoin, ancien participant au Jeune conseil
Mme Marie-Charles Boivin, coordonnatrice de la table jeunesse de NDG
M. David Côté, vice-président, Conseil jeunesse de Montréal
M. Jonathan Brun, membre de l'organisme Montréal Ouvert
M. Renaud Bélanger-Wilson, étudiant au Cégep André-Laurendeau
M. Patrice César, jeune conseil, coordonnateur de la table jeunesse de CDN
Me Jamil Chammas, 26 ans, avocat
M. Marc-Étienne Dagesse, étudiant à l'UQÀM
M. Nicolas Daoust, étudiant au Cégep André-Laurendeau
M. Steve Demers, citoyen
M. Jean-Sébastien Dufresne, Forum jeunesse de l'île de Montréal (FJÎM)
Mme Mélanie Gélinas, travailleuse communautaire, Bureau de consultation jeunesse (BCJ)
M. Francis Halin, membre du Conseil jeunesse de Montréal
Mme Alanah Heffez, étudiante à la Maîtrise en éducation (UQÀM)
M. Joël Gagnon-Bernier, étudiant au Cégep André-Laurendeau
Mme Geneviève Gardère, membre du Conseil jeunesse de Montréal
M. François Girard, citoyen
Mme Christina Gyane, membre du Conseil jeunesse de Montréal
Mme Nathalie James, travailleuse sociale et relationniste
M. Pierre-Michel Jean-Louis
Mme Chloé Jutras, intervenante en travail social, stagiaire au CSSS Jeanne-Mance
M. Simon Koci
Mme Claudia Lacroix-Perron
M. Jérôme Lankoande, économiste
M. Jean-Sébastien Lascary
Mme Catherine Légaré, intervenante, Association communautaire et sportive du Centre-Sud
M. Michael Lenczner, fondateur de Montréal Ouvert, Apathy is Boring et Île sans fil
Me Julie Maronani, avocate
Mme Lisa Middlemiss, étudiante à l'Université McGill
Mme Perpétue Mukarugwiza, Fondation pour l'éducation des enfants et des jeunes adultes
M. Oscar Lucin Ortiz Munoz, élève de l'école secondaire Saint-Exupéry, cadet de l'air
Mme Julie-Maude Normandin, membre du Conseil jeunesse de Montréal
M. Eduardo Perez, Jeune conseil de Montréal
M. Jonathan Pilote-Gauthier, membre du comité des usagers des Centres jeunesse de Montréal
M. Dany Plante, étudiant au Cégep André-Laurendeau
Mme Pouliot, FJÎM
Mme Mélodie Roussel, directrice des programmes jeunesse au YMCA Centre-ville
M. Nicolas Savaria-Prévost, permanent de l'AGÉCAL (association étudiante)
M. Simon St-Georges, étudiant à l'Université McGill, maire du Jeune conseil de Montréal
M. Julien Trépanier-Jobin, membre du Conseil jeunesse de Montréal

La participation des jeunes à leur milieu de vie urbain à Montréal

Déposé par Mme Alanah Heffez, étudiante à la Maîtrise en éducation à l'UQÀM

Les communications entre la Ville et les jeunes,

Déposé par M. Guillaume Blouin-Beaudoin, citoyen

Mémoire pour l'ouverture des données publiques

Déposé par M. Sébastien Pierre, co-fondateur de l'organisme Montréal Ouvert

Revendications de la FAÉCUM

Déposé par M. Marc-André Ross, Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal FAÉCUM

ville.montreal.qc.ca/commissions

Les commissions permanentes du conseil municipal et du conseil d'agglomération sont des instances de consultation publique et, à ce titre, elles reçoivent les commentaires ou les représentations de toute personne ou de tout groupe de personnes à l'égard des objets inscrits à leur programme d'activités. Elles peuvent procéder aux consultations qu'elles jugent appropriées, et ce dans leur champ de compétence respective. Elles exercent également un droit d'étudier tout autre sujet connexe relevant de leur secteur d'activité et de leur compétence dont les enjeux sont d'importance pour les citoyens.

Inscrivez-vous à notre liste d'envoi afin de recevoir les invitations des commissions permanentes : commissions@ville.montreal.qc.ca

Visitez nos pages Internet : le présent rapport, les mémoires et les procès-verbaux peuvent être consultés à l'adresse : www.ville.montreal.qc.ca/commissions